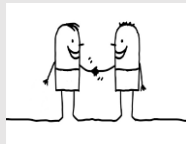




Conseil de développement lucéen Lettre d'information n°7 PLUm PLH Projet Loire Civilités et incivilités lucéennes Filières déchets compostables

Le CDL c'est :



- Un espace convivial de lien social où des Lucéens-nes s'écoutent et se respectent dans la diversité de leurs idées, une sorte d'université locale pour devenir plus intelligent ensemble dans un monde tenté par le repli sur soi
- Une instance citoyenne autonome de la Municipalité et de tout autre instance

- Un lieu ouvert à tous les Lucéens-nes pour développer, avec une vision anticipatrice, un projet d'intérêt général pour le devenir de Sainte Luce
- Des avis remis à la Municipalité qui expriment ce qui fait consensus ou débat pour ses membres. Les consultations auprès des Lucéens relèvent de la responsabilité de la Municipalité.



Notre ambition « Travailler ensemble sur tous les sujets concernant les Lucéens ».



ENQUETE PUBLIQUE

L'avis du CDL sur le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) remis lors de l'enquête d'utilité publique en septembre 2018

L'avis du CDL repose sur ses contributions remises à la Municipalité et le document d'arrêt du PLUm approuvé par le Conseil métropolitain du 11 avril 2018 ainsi que sur les demandes de la Municipalité lors du Conseil municipal du 26 juin 2018. L'ensemble de ces sujets reste définitivement à décider dans le cadre de l'approbation finale du PLUm par un Conseil métropolitain en avril 2019

Voir aussi lettre d'information n° 6 l'avis du CDL sur le PDU remis lors de l'enquête publique PDU de juin 2018
<http://conseildeveloppement.wixsite.com/sainteluce>.

Les grandes orientations métropolitaines du PLUm et la réglementation de l'urbanisme font globalement consensus et sont cohérentes avec les attentes du CDL et de la Municipalité : maîtrise de l'urbanisation, offre d'habitat diversifiée, développement de la mixité sociale, accompagnement de la transition écologique et énergétique, diminution de la consommation des espaces agricoles, préservation des espaces naturels, valorisation de la Loire, ...

La future réglementation de l'urbanisme permettra, notamment avec des règles graphiques nouvelles, de prendre en compte une plus grande diversité des formes de l'urbanisme et de l'insertion des constructions dans leur environnement.

Elle permettra également une urbanisation maîtrisée des quartiers pavillonnaires en encadrant les mutations à venir. L'introduction d'un coefficient de biotope, individualisé selon les différents quartiers, permettra de limiter l'artificialisation des sols.

Le futur PLUm fixe une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour un cœur de ville élargie, des Indulgences au Pinier, avec le développement d'un habitat diversifié mais aussi des commerces et services. Il fixe également des OAP pour les zones d'activité le long de la route de Thouaré permettant le développement des entreprises et des emplois.

La demande du CDL d'une OAP lucéenne Loire est différée dans l'attente des travaux en cours du CDL et du CAUE (voir § Loire).

Le CDL partage la demande de la Municipalité d'une extension à 35% du taux de logement locatif social sur toute la commune pour en assurer une répartition spatiale équilibrée dans tous les quartiers communaux et non seulement dans les secteurs de mixité sociale prioritaire et les OAP. Cette demande est dès à présent actée dans le cadre du PLH 2019-2025 approuvé par le Conseil métropolitain du 7 décembre 2018.

Néanmoins plusieurs propositions importantes du CDL ne sont pas à ce jour prises en compte ou le sont insuffisamment dans le projet de PLUm.

L'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) cœur de ville

Le périmètre proposé par le CDL avec un prolongement sur le mail de l'Europe là où la Municipalité dispose d'une maîtrise foncière en étant propriétaire des terrains n'a pas été retenu. Pour le CDL il s'agit de faciliter la réalisation d'habitat abordable et d'une maison de retraite pour des ménages à revenus modestes ; la création d'une maison « sociale » regroupant les différents services concernés pour faciliter l'accès aux usagers ; le développement d'une offre diversifiée de commerces et de services autour de la place du marché ; ...

Une zone de proximité commerciale à la Minais et le devenir du pôle commercial de la Cadoire

Notre demande de prévoir une zone de proximité commerciale à la Minais en rez-de-chaussée d'immeubles aux environs de l'école Félix Tessier ou sur la route de Thouaré fait toujours débat et n'est pas actée à ce jour. Pour le CDL il s'agit d'assurer aux habitants de ce quartier des services et des commerces de 1^{ère} nécessité. Le CDL souligne que l'étude commerce remis à la Municipalité en 2016 considérait que c'était un choix possible.

L'arrêt du PLUm préserve le caractère résidentiel du quartier de la Cadoire. Pour autant le devenir du pôle commercial reste à consolider.

La réglementation de l'urbanisme pour le nord de la route de Thouaré

Notre proposition n'est pas retenue alors que celle-ci est desservie par la ligne chronobus C7 définie au PADD comme transport métropolitain collectif structurant. Le projet de PLUM prévoit un classement en zone pavillonnaire (réglementation UMd1).

Lors de l'enquête publique PLUm le CDL avait donné un avis favorable aux conclusions des études remises à la Municipalité pour l'urbanisation de la route de Thouaré (réglementation UMc intermédiaire entre les réglementations zones pavillonnaire Umd1 et cœur de ville UMa) sous réserve de la définition d'une OAP sectorielle préservant une urbanisation de qualité respectant l'environnement existant.

Le secteur de la Haie

Le CDL partage l'intérêt de l'étude demandée par la Municipalité pour étudier les projets pour le devenir de ce secteur ; a demandé que le contenu des équipements envisagés par la Municipalité soit précisé et intégré à celle-ci ; souhaite donner son avis sur les conclusions de cette étude et que celles-ci soient présentées aux Lucéens accompagnées d'un débat citoyen

- a proposé dans l'attente des conclusions de cette étude, qu'une nouvelle ZAD soit arrêtée dans le cadre du PLUm avec le même périmètre que la ZAD précédente
- a considéré en conséquence que la définition d'une zone à urbaniser 2AU d'environ 8 ha (espaces naturels pour une urbanisation future avec un projet non défini) n'est pas nécessaire d'autant que l'ouverture à une urbanisation supposerait préalablement une modification ou une révision du PLUm.

Le classement des zones NL des bords de Loire (zone naturelle à vocation d'équipements de loisirs de plein air)

Le CDL a approuvé la demande de la Municipalité du classement en zone NL du camping Belle Rivière en soulignant l'importance de la pérennité de celui-ci sur l'axe « la Loire à vélo ». Le CDL n'a pas souhaité, au-delà de ce classement, de modification de la réglementation des zones naturelles et agricoles des bords de Loire.

Le programme local d'urbanisme (PLH)



Le PLH a été approuvé par le Conseil métropolitain du 7 décembre 2018. Il prévoit de 2019-2025 la construction de 140 logements/an (32 % dans le cadre d'opérations publiques) dont 49 de logements sociaux (35 %).

Le PLH 2010-2018 prévoyait la construction de 160 logements/an. 197 logements/an ont été en moyenne autorisés dont 47 logements sociaux (23,7 %). En 2017 Sainte Luce comptait 1135 logements sociaux loi SRU soit 18,29 % des résidences principales. En 2017 Il manquait 416 logements sociaux loi SRU (seuil de 25 % fixé par la loi SRU).

À noter que la création d'un habitat social de senior pour des personnes à revenus modestes (26 logements) souhaité par le CDL est dès à présent actée par la Municipalité dans le cadre du PLH 2019-2025. Ce projet pourrait se situer rue de la Loire.



Un projet pour la Loire

Les propositions du CDL (entretien des bords de Loire, voiries et cheminements sécurisés piétons vélos, village et manoir de Bellevue, valorisation des atouts patrimoniaux environnementaux économiques et associatifs, ...) pour la création d'un parc naturel lucéen Loire (appellation définitive à débattre) ont été présentées à une conférence Sainte Luce 2030 le 11 avril 2018 ainsi qu'un rapport du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) à ce titre.

Plusieurs propositions du CDL et du CAUE font consensus mais ne sont pas à ce jour actées par la Municipalité. La Municipalité et le CDL ont convenu d'approfondir d'ici avril 2019 plusieurs propositions qui font débat : aménagements des étangs du Plessis, de l'île Clémentine et des emplacements réservés ; devenir du manoir de Bellevue ; développement des cheminements piétons et voiries à Bellevue.

Rappelons que la conférence Sainte Luce 2030 est un lieu d'échanges réciproques. Elle réunit 12 conseillers municipaux, dont 2 de l'opposition, et les 5 membres de l'équipe d'animation du CDL

Voies Navigables de France (VNF)

À l'issue de la concertation publique organisée par VNF un scénario d'aménagement a été retenu. Il pourrait être optimisé pour réduire le risque hydraulique et fait actuellement l'objet d'études complémentaires. VNF engagera une nouvelle phase de concertation au 1^{er} semestre 2019 et le CDL a demandé à y participer. Le projet finalisé fera l'objet d'une enquête d'utilité publique en 2019 pour un engagement des travaux en 2020-2021.



Regards sur les civilités et incivilités lucéennes : une réunion publique du CDL le 25 avril



Mr le Maire (réunion CDL du 20 novembre 2018) a présenté les initiatives engagées par la Municipalité (aménagement qualitatifs d'espaces publics, journées du patrimoine, installation de toilettes publiques, valorisation des déchets verts avec les commerçants, chasse aux dépôts sauvages, ...) ou à engager (gestion différenciée des espaces naturels, schémas directeurs des équipements et du patrimoine, vidéo protection sur les sites sensibles, Conseil de Prévention de la Délinquance CLSPD, conventionnement avec les associations,....). Certaines sont à mettre en relation avec des propositions du CDL.

Pour autant Mr le Maire n'a pas répondu explicitement à l'ensemble des propositions remises à la Municipalité en juin 2018. À l'occasion de cette rencontre le CDL a plus particulièrement demandé à la Municipalité de faire des propositions concrètes de mise en œuvre pour 3 propositions majeures du CDL :

- organiser annuellement, à l'initiative de la Municipalité, d'une semaine citoyenne pour développer un projet ambitieux d'animation communale notamment autour de la valorisation du patrimoine, de l'entretien et du nettoyage des espaces ; y associer étroitement les écoles et les associations
- mobiliser les associations sportives pour prévenir les incivilités dans le sport en s'appuyant sur le guide édité par le Ministère de la jeunesse et des sports à ce titre
- créer une maison lucéenne de la tranquillité publique pour développer des actions de médiation lorsque des Lucéens sont confrontés à des actes d'incivilités

Le CDL a également insisté sur la nécessité d'intensifier des actions ciblées concernant les déchets sauvages sur plusieurs secteurs sensibles (CIFAM, parkings, bords de Loire).

Enfin le CDL poursuit l'enquête « Regards sur les civilités et incivilités à Sainte Luce » engagée auprès des Lucéens. 309 Lucéens ont répondu à cette enquête qui est approfondie par une vingtaine d'entretiens qualitatifs auprès de responsables associatifs, scolaires et municipaux lucéens. Les conclusions en seront présentées lors d'une rencontre publique organisée par le CDL en lien avec la Comédie lucéenne le 25 avril prochain à 20h30 salle René Losq.

Organisation d'une filière professionnelle de déchets compostable



L'atelier économie-emploi du CDL a fait un bilan de l'expérimentation de collecte de déchets compostables derrière la poste avec 7 professionnels commerçants ou artisans impliqués ainsi que les déchets du marché. 6,3 t de déchets compostables ont été collectées en 2017 pour 1 coût de 7600€/an partagé entre Sainte Luce et Nantes Métropole.

Pour poursuivre sa réflexion l'atelier a élaboré 1 questionnaire pour identifier les besoins d'une vingtaine de professionnels lucéens. Il termine l'analyse de ces besoins pour remettre des propositions en février à la Municipalité et à Nantes Métropole pour l'organisation d'une filière de déchets compostables auprès des professionnels.

2 travaux pratiques du CDL à la découverte d'initiatives locales



Avec une quinzaine de participants et l'association des Pieds Rieurs le CDL est allé à la découverte du cheminement piétons de la Loire aux Islettes. Ceci a permis d'identifier des propositions concrètes pour améliorer l'accessibilité et la sécurité de ce parcours.

Le CDL est également allé à la découverte du village SOS enfants de Sainte Luce.

La mission de l'ONG SOS village enfants France est de prendre en charge des fratries confiées par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'une mesure judiciaire. Sa vocation est de sauvegarder les liens fraternels sous un même toit qui, après la séparation d'avec les parents, sont fondamentaux pour l'évolution de chaque enfant.

Cette belle initiative permet à Sainte Luce d'accueillir 18 fratries réparties en 10 maisons familiales.

À noter que le village est demandeur de bénévoles dans tous les domaines diversifiés de la vie quotidienne et de l'éducation des enfants. Pour plus d'informations <https://www.sosve.org/nos-actions/les-villages-d-enfants-sos/village-de-sainte-luce-sur-loire/>



À noter sur vos agendas 2 grandes conférences publiques au 1^{er} trimestre 2019

- jeudi 28 février à 20h30 : l'agriculture bio c'est quoi, quels enjeux pour la santé et l'environnement ?
- mercredi 27 mars à 20h30 : les risques inondables et l'urbanisation

Évolution du site CDL

Avec l'appui de la direction de la communication de la Mairie le site Internet du CDL a été revisité et simplifié pour une meilleure lisibilité. Venez le consulter

<http://conseildeveloppement.wixsite.com/sainteluce>



Les principales contributions du CDL remises à la Municipalité sont consultables sur le site du CDL <http://conseildeveloppement.wixsite.com/sainteluce>

2018

Avis enquête publique PLUM

Avis CDL enquête publique PDU

Civilités et incivilités au quotidien à Sainte Luce

Citoyenneté, participation à la vie publique et démocratie participative

2017

Civilités et citoyenneté : de quoi parlons-nous ?

Avis sur le projet PLUM Cœur de ville Cadoire -Gaudin et route de Thouaré

Les déplacements à Sainte Luce Les stationnements à Sainte Un parc naturel lucéen

2016

Un projet pour le devenir de Sainte Luce

Avis sur l'étude commerce

La santé et le bien-être à Sainte Luce

2015

Notre ville demain et projet PADD

10 recommandations pour le PADD

Connaître notre ville et transformations sociétales